

Commune de Chevroux



ADMINISTRATION

1545 Chevroux

Greffe municipal + Contrôle des habitants

Tél. 026 667 10 05

Fax 026 667 24 21

E-mail admin@chevroux.ch

www.chevroux.ch

Bourse communale + Bureau du port

Tél. 026 667 10 11

Fax 026 667 24 21

E-mail bourse@chevroux.ch

port@chevroux.ch

AU CONSEIL GENERAL
DE CHEVROUX

Mme Véronique Gut

Présidente

Chemin Lacustre 15

1545 Chevroux

Chevroux, le 20 décembre 2023

PRÉAVIS MUNICIPAL n° 10 / 2023 /

Remplacement du système de contrôle du parking du port et revue du concept parking du village.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le système de contrôle du parking du port deviendra obsolète pour l'année 2024. Digitalparking SA ne pourra plus assurer la maintenance de nos différents appareils, en plus d'être en fin de vie.

La Municipalité a donc profité de cette situation pour revoir le concept général du parcage dans notre commune.

Après étude des différentes solutions pour le remplacement de ces installations, la Municipalité a porté son choix sur un parking sans barrière avec horodateurs. Cela aura un impact positif dans l'accès au parking (plus de pannes des barrières) et améliorera l'utilisation des parkings pour les touristes, plaisanciers, campeurs et habitants.

Comme le parking du port, celui des Crosses deviendra payant. Un contrôle par un agent pour l'ensemble des parkings sera mis en place et le parking sauvage sera amendé. Le parking du camping sera également sujet à autorisation payante.

./.

TABLE DES MATIERES

1.	OBJET DU PRÉAVIS	3
2.	SITUATION EXISTANTE	3
3.	OBJECTIFS	4
4.	CONCEPT.....	5
4.1	MODIFICATION ENTRÉE ET SORTIE DU PARKING DU PORT.....	5
4.1.1	<i>Buts</i>	5
4.2	EMPLACEMENT DES HORODATEURS SUR LE PARKING DU PORT	6
4.2.1	<i>Buts</i>	6
4.3	EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE D'ACCÈS À LA ZONE DU PORT	7
4.3.1	<i>Buts</i>	7
4.4	PARKING DES CROSSES AVEC HORODATEUR.	8
4.4.1	<i>Buts</i>	8
4.5	PARKING DU CAMPING AVEC PLACES AU STAND DE TIR.....	9
4.5.1	<i>Buts</i>	9
5.	DESCRIPTION DU NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE STATIONNEMENT	10
5.1	HORODATEUR DIGITALPARKING	10
5.2	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VOITURES ET DE SUIVI DES AMENDES D'ORDRE D'ABRAXAS.....	11
5.2.1	<i>Application de contrôle par lecture des plaques d'immatriculations (epsi app amendes).</i>	11
5.2.2	<i>Logiciel de suivi des amendes d'ordres (epsi pol light).</i>	11
6.	EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES POUR NOS AGENTS DE CONTRÔLE	12
7.	MISE EN PLACE DE PANNEAUX EXPLICATIFS POUR LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT ET DES AMENDES D'ORDRES.....	12
8.	COÛTS ESTIMATIFS DU PROJET.	13
8.1	ENTRÉE / SORTIE, HORODATEURS, PARKING DES CROSSES ET DU PORT (CFA INGENIEURS CONSEIL SA).....	13
8.2	AGENTS DE CONTRÔLE, APPLI. AMENDES ET SUIVI, SIGNALISATION ET AUTRES	14
8.3	RECAPITULATIF DES COÛTS	14
9.	COÛTS D'EXPLOITATION	14
10.	CONCLUSIONS	15

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent rapport a pour but de présenter le nouveau concept de parcage, ainsi que l'estimation des coûts nécessaires à la réalisation de ce dernier.

2. SITUATION EXISTANTE

Le système de contrôle d'accès du parking du port (barrières) deviendra obsolète pour l'année 2024. Digitalparking SA ne sera plus en mesure d'en assurer la maintenance en raison de l'ancienneté de l'installation. La fourniture de certaines pièces et le terme de la collaboration avec certains sous-traitants en sont la cause.

Le système dont nous disposons n'est pas assez fiable. Pour différentes raisons les tickets se démagnétisent, les barrières restent parfois ouvertes. L'usure de certains composants est la raison de pannes occasionnelles.

Il y a également les utilisateurs irrespectueux qui peuvent appeler la centrale de contrôle depuis la borne de sortie en évoquant différents motifs afin de ne pas payer le stationnement.

Les bornes et en particulier celle d'entrée n'a pas été bien conçue sur le plan ergonomique ce qui implique des erreurs de manipulation qui ont pour conséquence de créer une file d'attente de véhicules.

La barrière d'accès à la zone du port pose également quelques soucis. Le détecteur au sol implanté pour son ouverture au profit des véhicules sortant de la zone s'active dès la présence d'un corps métallique, tels que vélos, charrettes ou autres. Se détecteur se situant sur le passage des piétons équipés parfois d'un chariot et qui se rendent aux toilettes, fait que la barrière s'ouvre. Certains enfants qui ont découvert l'astuce pour l'activer en font un jeu. Ce qui n'est pas sans danger.

Le parking des crosses pose également un problème sur son utilisation dans les périodes très fréquentées. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de réaliser des contrôles sur la durée de stationnement.

Le parking sauvage dans les différentes rues du village est un réel problème. Lors de weekends de grosse affluence, les services d'urgence n'auraient pas pu accéder au camping ou aux chalets situés vers le stand de tir. Malgré les panneaux d'interdiction, les voitures étaient stationnées le long de la Route de la Bessime.

Il est donc nécessaire de changer de système et revoir la gestion des parkings dans sa globalité.

./.



Figure n°1: Plan des différentes zones

3. OBJECTIFS

- Disposer d'un système de contrôle d'entrée et de sortie fiable.
- Diminuer les contraintes d'utilisation pour la clientèle.
- Diminuer les interventions de réparations.
- Garder la possibilité d'utiliser notre système de Gestinergie (Groupe E).
- Obtenir une égalité entre les utilisateurs du port et du camping.
- Contrôler et amender les adeptes du parking sauvage.
- Garder le système actuel de paiement des camping-cars.
- Améliorer le contrôle d'accès à la zone du port.
- Rendre payant le parking des Crosses et du camping.
- Contrôler les autorisations de stationner dans le parking du camping et du stand de tir.

J.

4. CONCEPT

Le concept est détaillé par zone afin d'en améliorer la compréhension.

4.1 MODIFICATION ENTRÉE ET SORTIE DU PARKING DU PORT

- Démontage des installations existantes. Les capteurs au sol restent.
- Création de deux pistes cyclables pour l'entrée et la sortie.
- Diminution de l'ilot côté entrée.
- Déplacer les candélabres.
- Enlever les trois arbres pour en replanter dans la zone gravier.



Figure n°2: Concept entrée et sortie du parking du port

4.1.1 BUTS

- Améliorer l'entrée et la sortie pour les véhicules tels que les camions, les tracteurs avec remorques à bateaux.
- Sécuriser l'entrée et la sortie pour les cyclistes (voir plan CFA ; annexe 1).

4.2 EMPLACEMENT DES HORODATEURS SUR LE PARKING DU PORT

- Démontage des bornes d'entrée et sortie.
- Installation de deux horodateurs et deux panneaux explicatifs.



Figure n°3: Emplacement des horodateurs

4.2.1 BUTS

- Faciliter l'accès au parking (plus de barrières), confort d'utilisation.
- Simplifier le paiement pour les utilisateurs. Nous devons dans la mesure du possible inciter les utilisateurs à payer avec les applications Twint, Parkingpay ou Easypark. Cela permettra d'avoir moins d'argent dans les horodateurs donc moins de relevés de caisses.
- Les deux horodateurs ont des emplacements différents. Cela permettra de dispatcher les usagers. (voir plan CFA ; annexe 1). Des panneaux explicatifs supplémentaires seront disposés à des endroits pertinents.

./.

4.3 EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE D'ACCÈS À LA ZONE DU PORT

- Déplacement de la barrière d'accès (voir annexe n°1).
- Détection de sortie à laser, plus de boucle au sol (voir annexe n°2).
- Ajout d'un boîtier à carte Gestinergie (contrôle d'accès d'entrée).



Figure n°4: Emplacement barrières des toilettes du port

4.3.1 BUTS

- Le laser va améliorer la détection de sortie (voir annexe 2). Le détecteur au sol sera supprimé, la barrière ne s'ouvrira plus au passage de vélos, de chariots ou en la présence de tous corps métalliques.
- L'entrée sera gérée à l'aide d'une télécommande ou de la carte Gestinergie du Groupe E (carte actuelle).
- Le déplacement de la barrière permettra de ne plus être au passage entre la plage et les toilettes.

./.

4.4 PARKING DES CROSSES AVEC HORODATEUR.

- Pose d'un horodateur TOM eco X.
- Place en dur avec garde-fou de protection pour l'utilisateur (voir annexe 1 CFA).
- Déplacement de la poubelle pour chien.
- Pose d'un panneau explicatif sur la méthode de paiement et des amendes.



Figure n°5: Emplacement horodateur parking des Crosses

4.4.1 BUTS

- Gérer le parking des Crosses avec un horodateur. Le parking deviendra payant. Les tarifs seront identiques à ceux appliqués au parking du port.
- Inciter les utilisateurs à se rendre en priorité au parking du port en installant un horodateur afin que cette place de parc devienne payante.

./.

4.5 PARKING DU CAMPING AVEC PLACES AU STAND DE TIR

- Ajout de places officielles autour du stand de tir (environ 12 places).
- Ajout et déplacement de panneaux de circulation sur la Route de la Bessime et la Route du Stand.
- Les 3 zones (jaune) du parking du camping deviendront uniquement réservées aux résidents du camping. Un forfait sera demandé pour l'autorisation de stationner. L'autorisation sera délivrée pour deux immatriculations (voiture) par emplacement. Uniquement une voiture pourra stationner à la fois.

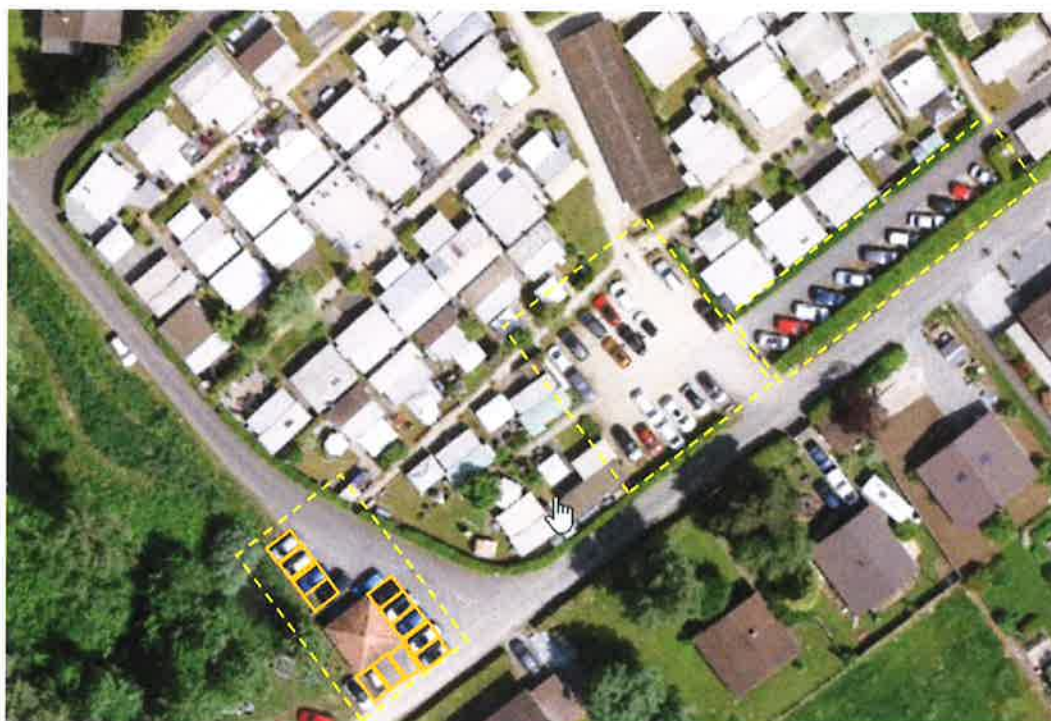


Figure n°6: Marquages + gestion parking du camping

4.5.1 BUTS

- Ces modifications permettront de contrôler et d'amender les adeptes au parking sauvage. Il est impératif que tous les services d'urgence puissent circuler librement et en tout temps sur la Rue de la Bessime et la Rue du Stand, afin d'accéder au camping et aux habitations se trouvant dans le secteur.
- Les autorisations permettront de contrôler que le parking soit réservé aux résidents du camping.
- Le paiement d'un forfait par les résidents du camping permettra d'avoir une uniformité avec les utilisateurs du parking port.

./.

5. DESCRIPTION DU NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE STATIONNEMENT

5.1 HORODATEUR DIGITALPARKING

Trois horodateurs du type TOM eco X de chez Digitalparking seront installés.

Voici quelques caractéristiques du modèle :

- Saisie du numéro d'immatriculation avec clavier alphanumérique.
- Paiement par monnaie.
- Capacité de trésorerie env. CHF. 3'700.
- Alimentation 230VAC.
- Boîtier en acier inox, couleur RAL 7012.
- Température d'exploitation -20°C à +60°C.
- Intégration de canaux de paiement numériques comme : Parkingpay, EasyPark et Twint.
- Langue Français, Allemand, Italien et Anglais.
- Poids total env. 60 kg.
- Communication par modem 4G sans fil.
- Fixation sur socle en béton.
- Dimensions 1550x195x210 mm (H/L/P).



Figure n°7: Horodateur TOM eco X

5.2 SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VOITURES ET DE SUIVI DES AMENDES D'ORDRE D'ABRAXAS

Abraxas est le plus important fournisseur de solutions informatiques complètes destinées au secteur public. Ils mettent en réseau les administrations, les pouvoirs publics, les entreprises et la population suisse en leur fournissant des services efficaces et sécurisés.

Plus précisément, ils offrent des solutions pour la gestion et la saisie des amendes d'ordres.

5.2.1 APPLICATION DE CONTRÔLE PAR LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATIONS (EPSI APP AMENDES).

Cette application effectue la saisie de données pour l'enregistrement des infractions de stationnement (photo plaque d'immatriculation). Elle fonctionne uniquement sur iPhone. La raison est apparemment sécuritaire. L'iPhone procure de meilleures solutions contre le piratage informatique (info Abraxas). Diverses informations et nomenclatures (rues, chiffres d'infraction, etc.) sont à la disposition de l'agent. Ces informations sont complétées par des renseignements d'autres sources (contrôle de l'habitant, cartes de stationnement, etc.) et permettent un travail efficace de l'agent. Le contrôle immédiat des informations de l'infraction permet une intégration automatisée au niveau du Backoffice par les traitements EPSI Pol light (voir annexe n°3).



Figure 8: Appli. EPSI

5.2.2 LOGICIEL DE SUIVI DES AMENDES D'ORDRES (EPSI POL LIGHT).

EPSI POL light est un logiciel de gestion des amendes d'ordre. Il se base sur les infractions transmises par l'agent de contrôle à l'aide de l'application EPSI APP Amendes. Il permet le suivi du paiement des amendes d'ordres. Si après 30 jours aucun paiement n'a été effectué, la procédure de rappel est lancée. Le logiciel permet de trouver le détenteur du numéro de plaque et de procéder au rappel.

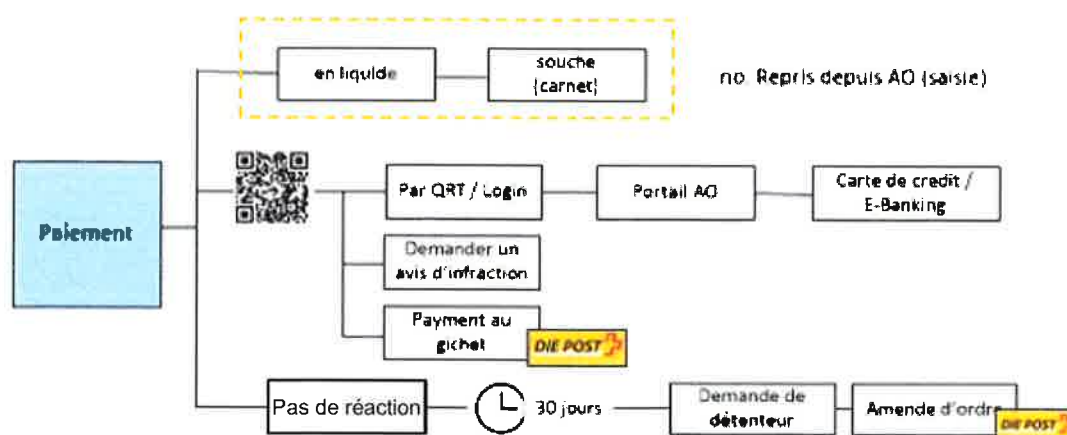


Figure n°9: Chemin du paiement d'une amende

6. EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES POUR NOS AGENTS DE CONTRÔLE

Il est important que nos agents portent des uniformes officiels. Ils doivent être repérés de loin. L'uniforme crédibilise également l'agent envers les utilisateurs.

Vous trouverez en annexe n° 5 des exemples de vêtements que nos agents pourraient porter. Les choix de couleurs et vêtements seront réalisés ultérieurement.

7. MISE EN PLACE DE PANNEAUX EXPLICATIFS POUR LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT ET DES AMENDES D'ORDRES

Nous contacterons une entreprise de graphisme afin de réaliser des panneaux explicatifs pour la méthode de paiement du stationnement (voir annexe 6 exemples d'affichage). Des affichettes explicatives sur le paiement des amendes pourraient également être réalisées (voir annexe 6).

Le but est d'aider nos utilisateurs à ce nouveau mode de fonctionnement afin que la transition se passe le mieux possible. Ces méthodes sont déjà réalisées dans de nombreux parkings de la région.

Une amende d'ordre (AO) type pour notre commune devra être réalisée (voir annexe n° 7).

./.

8. COÛTS ESTIMATIFS DU PROJET.

8.1 ENTRÉE / SORTIE, HORODATEURS, PARKING DES CROSSES ET DU PORT (CFA INGENIEURS CONSEIL SA)

Modification entrée/sortie parking du port

Raccourcissement de l'îlot existant	CHF. 14'000.--
Elargissement de la patte d'oie	CHF. 30'000.--
Déplacement des candélabres existants	CHF. 10'000.--
Signalisation et marquages	CHF. 8'000.--
Démontage des barrières existantes	CHF. 1'000.--
Honoraires d'ingénieurs projet, autorisation, appel d'offres, exécution et DT	CHF. 25'000.--
Frais divers et imprévus env. 10%	CHF. 9'500.--

Aménagement d'horodateurs sur le parking du port

Fondation horodateur et place en bitume	CHF. 5'000.--
Signalisation	CHF. 2'000.--
Fouille et raccordement électrique	CHF. 7'000.--
Fourniture et mise en service de 2 horodateurs	CHF. 19'000.--
Honoraires d'ingénieurs projet, autorisation, appel d'offres, exécution et DT	CHF. 2'000.--
Frais divers et imprévus env. 10%	CHF. 4'000.--

Aménagement d'un horodateur sur le parking des Crosses

Fondation horodateur et place avec barrière	CHF. 10'000.--
Signalisation	CHF. 2'000.--
Fouille et raccordement électrique	CHF. 13'000.--
Fourniture et mise en service d'un horodateur	CHF. 9'500.--
Honoraires d'ingénieurs projet, autorisation, appel d'offres, exécution et DT	CHF. 5'000.--
Frais divers et imprévus env. 10%	CHF. 4'000.--

Déplacement de la barrière des toilettes du port

Démontage et création d'un nouvel îlot avec barrière	CHF. 11'000.--
Signalisation et marquages	CHF. 2'000.--
Implantation borne d'entrée Gestinergie	CHF. 3'000.--
Fouille et raccordement électrique	CHF. 10'000.--
Démontage, fourniture et pose de borne d'accès (laser 2D)	CHF. 15'000.--
Honoraires d'ingénieurs projet, autorisation, appel d'offres, exécution et DT	CHF. 4'000.--
Frais divers et imprévus env. 10%	CHF. 4'000.--

MONTANT TOTAL TTC

CHF. 229'000.--

Remarques :

L'estimation des coûts est basée sur le plan d'avant-projet n°237319-3000A daté du 05.12.2023 - Les montants des travaux doivent être confirmés par le projet de l'ouvrage et l'appel d'offres. Le montant des horodateurs est basé sur l'offre de Digitalparking SA.

8.2 AGENTS DE CONTRÔLE, APPLI. AMENDES ET SUIVI, SIGNALISATION ET AUTRES.

Logiciel Abraxas EPSI POL & App amendes	CHF.	6'000.--
Signalisation et marquage Rue du Stand et Bessime	CHF.	15'000.--
Signalisation parking du port et des Crosses	CHF.	5'000.--
Goprint vêtements pour agents de contrôle	CHF.	4'000.--
Apple iPhone pour agents 2x	CHF.	2'000.--
Panneaux d'affichage – carnets d'amendes d'ordres	CHF.	5'000.--

MONTANT TOTAL TTC **CHF. 37'000.--**

8.3 RECAPITULATIF DES COÛTS

Entrée / sortie, horodateurs, parking des Crosses et du port	CHF.	229'000.--
Agents de contrôle, appli. amendes et suivi, signalisation et autres	CHF.	37'000.--

MONTANT TOTAL TTC **CHF. 266'000.--**

9. COÛTS D'EXPLOITATION

Description	Coûts
Charges	
Licence Digitalparking	CHF 600.00
Commission pour paiements	CHF 2 500.00
Amortissement s/10ans	CHF 25 000.00
Entretien moyen	CHF 1 000.00
Contrat de maintenance	CHF 3 000.00
Matériel divers et tickets	CHF 500.00
Coût licence logiciel suivi des amendes	CHF 5 500.00
Matériel et traitement administratif	CHF 2 000.00
Sous-total	CHF 40 100.00
Coûts personnel spécifique	CHF 20 500.00
Total charges	CHF 60 600.00
Recettes	
CA parking yc forfait annuel	CHF 140 000.00
Recettes amendes	CHF 16 000.00
Total recettes	CHF 156 000.00
Revenu potentiel net du parking	CHF 95 400.00

10. CONCLUSIONS

Le remplacement du système de contrôle du parking du port est obsolète et doit être changé. Le système de parcage du bas du village doit être revu et optimisé.

Dans son ensemble, ce projet apportera une amélioration pour nos utilisateurs et permettra de lutter contre le parcage dans les zones interdites.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Chevroux :

- vu le préavis municipal n°10 / 2023 relatif au remplacement du système de contrôle du parking du port et du parcage dans le village ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

Décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement du système contrôle du parking du port et du parcage dans le village pour un montant de CHF. 266'000.- TTC, montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA ;
- de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou alors, si ces derniers n'étaient pas suffisants d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ;
- d'amortir le montant de CHF. 266'000.- TTC dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA sur une durée de 10 ans ;

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Charles Edouard Bonny



La Secrétaire :



Sylviane Cattin

Annexes : ment.

Annexe n°2 : Barrière équipée d'un scanner 2D.



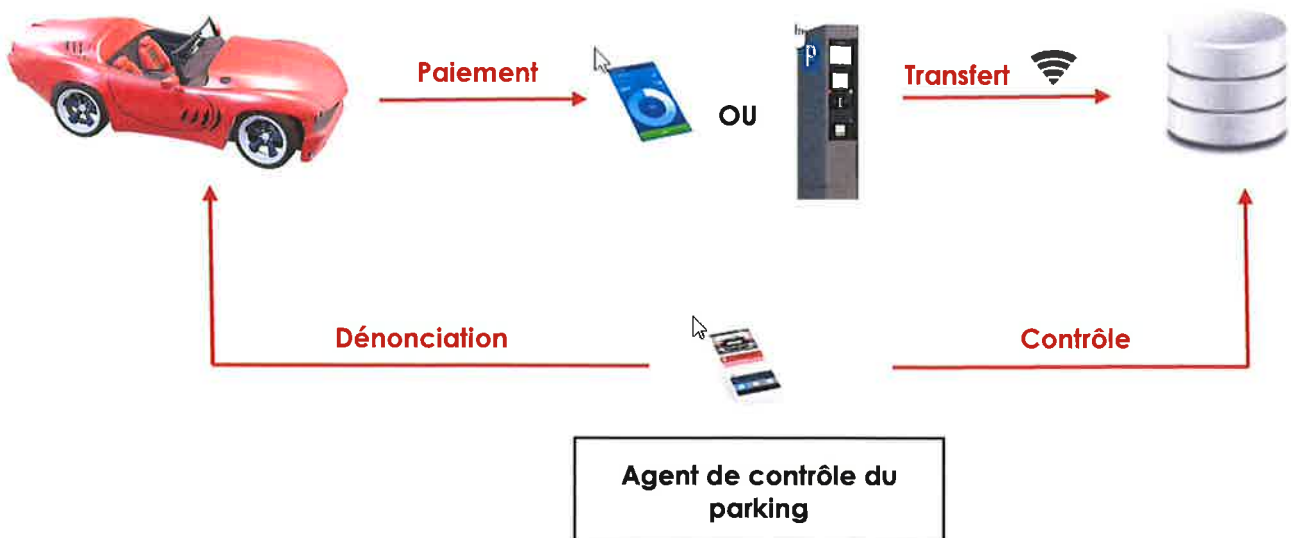
Ce dispositif permettra de remplacer notre boucle de sortie actuelle. Le scan 2D permet d'autoriser l'ouverture de la barrière qu'aux véhicules et non aux piétons, vélos, trottinettes...

Une plaque de référence doit être posée de l'autre côté de la voie (voir photo ci-dessous). La distance de cette plaque devra être à une distance max. de 10m.

Lien vidéo de présentation du scan 2D :

<https://www.youtube.com/watch?v=JEWwbT3hP4s>

Annexe n°3 : Processus de paiement et de contrôle du système des parkings.



Annexe n°4 : Solutions de paiements Digitalparking.

Trois solutions de paiement en ligne (applications sur téléphone portable)

Parkingpay



Twint



EasyPark



- Installer uniquement l'application sur le téléphone portable
- Economie d'énergie à l'horodateur
- Diminution du nombre d'horodateurs
- Moins de relevé de caisse et de tri de monnaie

Parkingpay



- Paiement par carte de crédit, Postfinance Card, LVS/DirectDebit, e-banking.
- Paiement sans se déplacer jusqu'à l'horodateur.
- Choix du temps, prolonger, diminuer ou stopper un stationnement.

Twint



- Aucune installation d'appli additionnelle
- Plus de 1 Mio. d'utilisateurs en Suisse
- Débit directement sur le compte bancaire / postal
- Choix du temps de stationnement, stopper le stationnement, remboursement du montant non utilisé.

Easypark

- Application utilisée dans plus de 20 pays
- Paiement du stationnement à la minute près
- Indication des lieux où on a le plus de chance de trouver des places.
- Obtenez toutes les infos sur les zones de stationnement et les bornes de recharge, comme leur tarification ou les restrictions.

Annexe n°5 : Exemple de tenues pour nos agents.



Sévaz, le 27.11.2023

Prod: TRF

TRF: Goprnt - L YK007
77.80 HT



Administration communale
Route du Village 5
CH-1545 Chevroux

Denis Mayor
denis.mayor@chevroux.ch

22.50 HT
KX100



YK210
36.70 HT



YK301
70.80 HT



(Image du dos ne correspond pas au vrai modèle)

YK301
49.65 HT



MB6238
13.00 HT



Annexe n°6 : Exemple d'affichage pour le paiement du stationnement et des amendes.

POLICE QU'EST LAUSANNOIS **NOUVEAU SYSTÈME DE STATIONNEMENT**

✓ PAIEMENT MOBILE, ESPRIT TRANQUILLE. À LA MINUTE PRÈS

X PLUS DE MONNAIE, PLUS DE TICKET


PAYEZ AVEC **TWINT**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **PARKINGPAY** DÈS MAINTENANT

Téléchargez sur l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play






VOUS AVEZ ÉTÉ AMENDÉ

COMMENT VOIR ET PAYER MON AMENDE ?

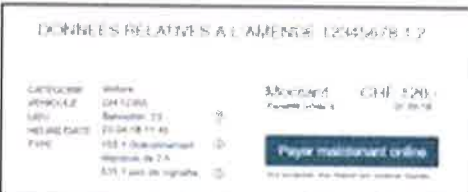
1

Scannez le code QR pour connaître le motif de votre amende et les moyens de paiement




2

Cliquez sur «Payer maintenant online»



3

Choisissez votre moyen de paiement



POUR TOUTES INFORMATIONS ET QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES, RENDEZ-VOUS SUR WWW.POLOUEST.CH

22

Annexe n°7 : Exemple d'amende d'ordre (AO) de la commune de Payerne.



Sécurité Publique
1530 Payerne



Bulletin d'amende d'ordre
avec délai de réflexion

Nr. 000020021 001 6

Vous avez enfreint la loi sur les amendes d'ordre.
Pour plus de détails veuillez scannez le QR-code
ci-dessous :



Si vous ne parvenez pas à scanner le QR-code,
veuillez accéder au site web ci-dessous :

<https://amendes.payerne.ch>